



Etablissement
Conventionné
CNED - MLF

Procédure d'inscription

1. Vous recevez les documents suivants :

- a. Une fiche d'inscription à compléter
- b. Le règlement intérieur du collège à lire et à signer
- c. Les statuts et règlement intérieur de l'APE Cours Sévigné

Tous ces documents sont à retourner dans les plus brefs délais.

2. Des documents officiels sont à fournir :

- **01** photo d'identité **récente** en couleur
- Les originaux des bulletins trimestriels de l'année scolaire 2017/2018 ou du livret de compétences (pour les classes de primaire)
- L'avis de passage en classe supérieure (original)
- 1 certificat de scolarité pour l'année en cours
- La photocopie de l'extrait de naissance de l'élève
- La photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte consulaire, autres...) de l'élève
- La photocopie de la carte d'identité de l'un des parents ou du représentant légal
- La photocopie du carnet de vaccination
- **AVANT la fermeture du collège**, le certificat de radiation (EXEAT)

Selon les places disponibles, après l'étude du dossier complet et des résultats des tests passés par votre enfant (hors écoles françaises, homologuées ou conventionnées), votre enfant sera admis au Cours Sévigné Collège.

3. Vous devez vous acquitter du premier appel de fonds pour valider l'inscription de manière définitive.

Merci de nous informer en cas de désinscription afin de laisser la disponibilité à d'autres élèves.